

ATTESTATION DEFINITIVE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 décembre 2025
MAETUR
Numéro d'immatriculation : M067700006352M
Siège social : YAOUNDE

En notre qualité de **Commissaire aux Comptes régulièrement désigné par l'Assemblée Générale** de la société **MAETUR**, et inscrit au Tableau de l'Ordre National des Experts-Comptables du Cameroun.

Nous attestons que :

1. **Les états financiers annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025** ont fait l'objet d'un audit conformément aux normes professionnelles en vigueur, dans le cadre de nos diligences annuelles de commissariat aux comptes. Ces états financiers ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration.
2. A l'issue de notre audit, **nous avons certifié ces états financiers**, selon les conclusions du rapport général adressé aux actionnaires.

La présente attestation, émise en application de l'article L 6 Ter du Livre des procédures fiscales est destinée uniquement à la Direction Générale des Impôts et ne remplace pas les rapports du Commissaire aux Comptes émis en conformité des normes professionnelles applicables et des dispositions de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.

Fait à Douala,

Le 22/06/2026

NEWKO AUDIT
Agrément ONECCA SEC.43



Charles KOOH II
Expert-Comptable
Agrément ONECCA EC.10
